

H-France Forum

Volume 11, no. 3 (2016), No. 3

Andrea Frisch, *Forgetting Differences. Tragedy, Historiography and the French Wars of Religion*. Edinburgh: Edinburgh University Press, « Edinburgh Critical Studies in Renaissance Culture », 2015. X + 174 pp. Notes, and index. ISBN 978-0-7486-9439-6

Review Essay by Guillaume Peureux, Université de Paris Ouest-Nanterre (CSLF)

Dans son essai, qui est à la fois dense et méticuleux, Andrea Frisch s'intéresse à un réseau de discours et d'occurrences lexicales qui fondent dans les productions historiographiques et tragiques ce qu'elle nomme une « policy of *oubliance* » (p. 1), dont le cadre juridico-politique se trouve dans le premier article de l'Edit de Nantes (1598) qui demande « que la memoire de toutes choses passées d'une part et d'autre, depuis le commencement du mois de mars mil cinq cens quatre vingtz cinq jusques à nostre avenement à la couronne, et durant les autre troubles preceddens et à l'occasion d'iceulx, demourera estaincte et assoupie, comme de chose non advenue. » (p. 1) Andrea Frisch met en relief la genèse chez les historiens du temps et dans les textes sur la tragédie d'une insistance sur la nécessité de cet oubli des atrocités des guerres de religion, qui ne répondrait pas tant à l'injonction royale qu'elle serait une forme de convergence mue par le sentiment commun de rétablir une société vivable (p. 94). Les historiographes se donnaient pour fonction de trouver le juste discours et la rhétorique idoine tandis que les dramaturges et théoriciens exploraient des manières de représenter, puis d'évacuer, un passé récent et hautement sensible, les deux genres d'écrire s'empruntant réciproquement leurs lexiques et horizons de référence avec le souci commun de gouverner les passions. Ce livre, mené rigoureusement (quoique dépourvu d'une bibliographie, ce qui ne laisse pas de surprendre et de manquer cruellement, compte-tenu de la richesse et de la variété des sources mobilisées), jalonné de conclusions le plus souvent prudentes, permet à l'auteure de proposer une interprétation inédite de l'histoire du genre tragique en France entre XVIe et XVIIe siècles.

Les deux premiers chapitres posent le cadre général dans lequel s'est déployée cette « policy of *oubliance* », déjà examinée par des historiens, rappelle Frisch, et qui donnerait lieu à une rhétorique de l'amnésie qui se développe dans l'historiographie nationale et dans la tragédie – deux types d'écrits et de discours dans lesquels Frisch identifie le souci royal de gouverner les passions de ses sujets (5), à travers les manières d'organiser le récit du passé. La résolution du projet lie les sphères juridique, politique et esthétique autour d'une notion problématique d'un point de vue théorique ou intellectuel, d'une part, dans un monde où l'oubli relève normalement de la négligence et où la mémoire est extrêmement valorisée dans de nombreux domaines ; mais, d'autre part, d'un point de vue pratique et pragmatique, tant sont vives les plaies et actifs les motifs de tensions inter-confessionnelles y compris après la promulgation de l'Edit. Le discours royal avait quelque chose d'extraordinairement audacieux : comment ne plus faire mention de ce passé à la fois proche et marquant ?

On sait que des orateurs de la paix,[1] dès avant la promulgation de l'édit, avaient ainsi entrepris un travail d'écriture et de configuration de l'histoire récente dans la perspective de l'amnistie ;

des discours à travers toute la France, notamment dans les villes ravagées par les tensions religieuses, diffusaient déjà ce type d'arguments. Frisch s'appuie sur deux de ces harangueurs, André de Nesmond, d'Angoulême, et Antoine Loisel, de Beauvais, qu'elle tient pour représentatifs de cet ensemble discursif. Nesmond a notamment l'avantage, dans cette démonstration, de lier les événements tragiques du passé français à la tragédie grecque et d'en parler avec des termes qui semblent renvoyer aux émotions tragiques (pp.14-15), ce qui lui permet de conclure que l'*oubliance* nécessitait une « reorientation of French 'affections tragiques' » (p. 16).

En revenant sur la genèse des conditions de possibilité du geste inédit d'Henri IV (40), Frisch propose également un examen attentif d'une culture morale et philosophique qui inclut le refus huguenot d'un pardon monnayé, mais également d'un roi qui s'arrogerait la place divine en accordant un tel pardon. Elle rappelle combien l'équation était presque paradoxale : il y avait nécessité de reconfigurer le passé pour pouvoir le traiter sans le rappeler. Henri IV était né catholique, s'était converti au protestantisme dans sa jeunesse, était retourné au catholicisme, puis au protestantisme en 1576, etc. On lui trouve un double, tout aussi ambigu et problématique que lui, dans la personne de Jules César, à la fois séditieux puis sauveur de Rome. Frisch voit dans les parallèles alors établis entre les deux hommes un modèle pour penser l'oubli et sa nécessité pragmatique. Au moment où ce roi interdit la mémoire d'un passé abominable, son geste engage une amnistie, terme dont l'étymologie est précisément la privation de mémoire, l'oubli. Le deuxième chapitre envisage donc la manière dont huguenots et catholiques recevaient le geste de pardon général du roi et questionnaient sa légitimité à amnistier globalement (31 et suiv.). L'*oubliance*, telle que la conçoit Frisch, cette mémoire qui doit faire comme si rien n'était « advenu », exprime à la fois le processus que décrit le livre, en même temps que l'euphémisation qui est aussi à l'œuvre puisqu'il s'agit pour Henri IV de ménager toutes les susceptibilités en n'explicitant pas la dimension d'amnistie de l'Edit ou les déséquilibres de celui-ci en faveurs des catholiques. Ce mot, *oubliance*, au cœur du projet de Frisch, est emprunté à la poésie lyrique du temps, où il est doté d'une signification politique (4-5) qui en justifie selon elle l'application dans le contexte historiographique et tragique. Mais, notons-le, il n'apparaît pas dans le texte de l'Edit de Nantes par exemple. L'emploi si central dans le livre d'un terme qui est certes ancien mais qui n'est pas massivement récurrent dans les corpus étudiés aurait peut-être appelé une justification plus poussée.[2]

Le troisième chapitre prolonge l'enquête généalogique, mais propose aussi une investigation décisive concernant des discours (Jean Bodin, Jacques Amyot, Henri de La Popelinière, Pierre-Victor Palma Cayet, Pierre Matthieu, etc.) sur la meilleure manière de conduire un récit historique, sur le style juste pour faire ressortir le vrai, sur les méthodes historiques, sur ce qui était jugé digne de mémoire ou pas, sur ce qui était exemplaire ou non, sur ce qui pouvait être pris en charge par le discours historique. Frisch saisit comment des historiens pensaient leur propre pratique en fonction de la contrainte de l'oblitération du passé telle qu'elle était formulée en divers lieux et de la méfiance qui devait être la leur à l'égard de leur propre expérience récente en tant qu'elle pouvait interférer avec le projet général, en particulier en donnant prise à leurs propres passions. Elle insiste notamment sur l'émergence dans le discours historiographique de la notion de « postérité » chez Palmat-Cayet, qu'elle interprète comme une manière de mettre à distance le passé le plus proche et le plus sanglant ; elle montre aussi comment Matthieu se place en spectateur de l'histoire récente, sans implication personnelle

directe (83 et suiv.). C'est pour Frisch un geste méthodologique décisif : l'historien ou son lecteur feraient ainsi partie d'un corps collectif réagissant désormais à l'unisson, et les faits se transformeraient en un théâtre tragique (87 et suiv.). Elle observe enfin le glissement du discours historiographique vers ce qu'elle identifie comme un « vocabulary of tragedy » (92, 107-109), une « rhetoric of tragedy » (87), et la reformulation du rôle de l'émotion dans la réception de l'historiographie. Tout en notant ces nœuds nouveaux entre historiographie (Jean Le Masle, Jean Le Frère de Laval, Olivier de Serre) et discours sur le genre tragique (Etienne Jodelle, Jacques Grévin, Robert Garnier, Jean de La Taille), et relevant que ce dernier renaît précisément quand les guerres de religions sont à leur sommet, Frisch varie les approches et analyse notamment la *Remonstrance* (1562) du dramaturge La Taille, qu'elle interprète comme un texte pivot en raison de la tentative d'y constituer en termes empruntés au discours dramaturgique une communauté unie de spectateurs de l'histoire. Elle analyse aussi certaines tragédies de Garnier (*Porcie*, de 1568, et *Cornélie*, de 1574), qui illustrent un peu plus tard la manière dont le traumatisme récent informe, innerve le discours sur la tragédie et le texte théâtral lui-même dont les atours antiques camouflent la représentation du passé proche.

Le cinquième chapitre, enfin, élargit la perspective pour proposer une histoire du genre tragique en France à la lumière de cette « policy of *oubliance* ». Pour Frisch, la disparition de sujets historiques nationaux au bénéfice de sujets éloignés dans le temps ou dans l'espace, caractéristiques du théâtre « classique », trouverait son origine dans ce mouvement d'oblitération du passé sanglant des guerres de religion. Ce changement de paradigme s'expliquerait notamment par l'évolution du sens du verbe « esmouvoir », qui aurait peu à peu perdu sa signification transitive première (qui mène à une action physique) pour n'être plus qu'un mouvement intérieur. Cette observation permet à Frisch de proposer une interprétation originale de l'évolution bien connue des émotions tragiques entre le XVIe et le XVIIe siècles : la modération des passions (puisque l'émotion s'intériorise) trouverait son origine dans la « policy of *oubliance* ». On peut pourtant se demander si cette longue évolution (plus de trois décennies) entre la mise en œuvre de l'*oubliance* et ce que l'histoire littéraire nomme la tragédie classique s'origine dans, et s'explique par cet interdit qui avait sans doute perdu un peu de son actualité en 1630 et ensuite. Au passage, l'oubli forcé n'aurait-il pas pu, sinon dû, faire resurgir le refoulé ? Surtout, l'institutionnalisation du littéraire au cours des premières décennies du XVIIe siècle n'est sans doute pas pour rien dans ce souci de se défaire de sujets trop ancrés dans une actualité plus ou moins proche et dans la volonté d'accéder au contraire à une forme de généralisation du discours ?

Au total, *Forgetting Differences* se révèle un essai intrigant et stimulant. Mais on peut s'étonner des éditions employées par Frisch dans son essai : à plusieurs reprises, elle a choisi d'utiliser soit des éditions originales soit des éditions du début du XXe siècle sans donner des éditions critiques modernes des textes concernés et sans justifier ce choix. Ainsi, par exemple, pour Laudun d'Aigaliers, dont *l'Art poétique françois* a été édité par J.-C. Monferran et al. (Paris, STFM, 2000) ; et *Porcie* et *Cornélie* ne sont pas données dans des éditions récentes (éd. par J.-C. Ternaux, Paris, Champion, *Porcie* en 1999 et *Cornélie* en 2002) mais dans une édition de 1923. Andrea Frisch y propose toutefois des interprétations minutieusement établies, qui concernent aussi bien des microlectures que l'histoire du genre tragique en France entre XVIe et XVIIe siècles. Par la méthode employée, qui la conduit à lire les productions dites « littéraires » à la lumière des productions historiographiques et inversement, elle propose aussi

une forme de poétique historique du genre tragique, c'est-à-dire une description et une analyse des formes poétiques en ce qu'elles dérivent du monde social qui les voit émerger, dont le dicible et les formes du dicible s'organisent en dehors des canaux purement esthétiques.

NOTES

[1] Voir Michel Cassan, « Guerres de Religion, pacification, réconciliation », *Conciliation, réconciliation aux temps médiévaux et modernes*, dir. F. Collard et M. Cottret (Nanterre : Presses de Paris Ouest, 2012), 119-139.

[2] L'emploi de ce mot, dans des travaux comme ceux de Michael Wolfe (« Amnesty and oubliance at the End of the French Wars of Religion », *Cahiers d'histoire*, XVI, 1, 1996: 45-68 ou ceux de Greengrass que cite Frisch, semble indiquer un lien méthodologique ou une inscription dans une tradition historique qui ne sont pas explicités.

Guillaume Peureux

Université de Paris Ouest-Nanterre (CSLF)

gpeureux@hotmail.com

Copyright © 2016 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

H-France Forum

Volume 11, no. 3 (2016), No. 3